

Image not found or type unknown



Effacement du casier judiciaire numéro 2

Par **Iaina**, le **19/09/2009** à **20:13**

Bonjour, mon ami a été incarcéré pendant une période de 8 mois ferme et a plusieurs condamnations tels amende et tige qu'il a exécuté. Aujourd'hui il désire trouver un emploi stable et fixe qu'il n'arrive pas à trouver à cause de ce casier. Des erreurs de jeunesse qu'il doit payer toute sa vie? y a-t-il une possibilité de faire effacer ce casier même si il a été incarcéré?